

AR Prefecture

063-216303099-20260320-20260320_2B-DE
Reçu le 23/03/2026

Republique Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 20 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents (11) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Martine JEUNE, Mireille CARRET, Yvan CARRET, Thomas ROBERT, Nathalie GIRARD, Fabien ROURE, Clarisse CHAPOT

Absent (0) : /

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Yohann CARRET

Date convocation : 16/03/2026

2 ► DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu l'article L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de la commune de Saillant étant de 11, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser 3.

Vu la proposition de M. le Maire de créer 3 postes d'adjoints au maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ décide de fixer à 3, le nombre d'adjoints au Maire, avec effet au 20.03.2026

↳ charge M. Le Maire de procéder immédiatement à l'élection de ces 3 adjoints au maire.

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Secrétaire de Séance
Yohann CARRET

Le Maire,
Michel ROCHE

